



Au  des FAMILLES depuis 1978

Regroupement des familles
monoparentales et recomposées de Laval

Rapport d'activités 2020-2021



Point de service de Ste-Rose
140, rue Nadon, Laval QC H7L 1T5 • 450 622-0524 • info@rfmrl.org

Point de service de supervision des droits d'accès (SDA)
400, Boul. St-Martin Ouest, bureau 308, Laval QC H7M 3Y8 • 450 254-0186 • sda@rfmrl.org

www.rfmrl.org

C'est un réel plaisir de m'adresser à vous en tant que nouvelle présidente du conseil d'administration. J'ai accepté, en novembre dernier, de prendre le relais à titre de présidente après avoir été membre du C.A. pendant 5 ans. Je salue, au passage, l'engagement et la disponibilité de Patrick Beaudoin, qui tire sa révérence à titre de président après 4 années ! Il maintiendra son implication au sein du C.A. à titre d'administrateur.

La pandémie a frappé de plein fouet le Québec et le reste de la planète. Comme une grande majorité d'entreprises, d'institutions et d'organismes, l'équipe a dû faire preuve de créativité et d'une bonne capacité d'adaptation afin d'assurer le maintien des services et la qualité de ces derniers. Avec le recul, je constate que les défis engendrés par la COVID-19 ont été relevés avec brio par l'équipe et les membres du conseil d'administration. Je tiens aussi à souligner l'ouverture, la confiance et la compréhension dont vous, les familles, avez fait preuve dans la dernière année, particulièrement face au nouveau fonctionnement des services !

L'année fut pleine de changements et d'ajustements pour l'équipe, mais elle a aussi été teintée par la détresse vécue par certaines familles lors de la première vague et par les effets collatéraux de la COVID-19 sur le bien-être psychologique des jeunes. La pertinence du soutien individuel de la part des membres de l'équipe, de même que le service de soutien à la coparentalité, a été confirmée à maintes reprises. Nos efforts, pour les prochains mois, se concentreront entre autres à bonifier ces deux services.

De beaux défis attendent à nouveau l'équipe pour cette nouvelle année. Elle pourra compter sur le soutien des membres du conseil d'administration et de ces précieux collaborateurs et partenaires pour les relever !

Je vous souhaite, et je nous souhaite, une année 2021-2022 sous le signe de la bienveillance et du bien-être.

Au plaisir,

Mélanie Schonfelder

Présidente du conseil d'administration

Une autre année se conclut pour le Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval... La quarante-troisième pour être plus précise ! Jamais auparavant, l'organisme n'avait eu à faire preuve d'autant d'adaptation et être confronté à autant de détresse et d'intensité en si peu de temps. Le tout s'explique naturellement par l'éclosion de la pandémie de COVID-19 qui a sévi autant au Québec qu'à travers le monde.

Face à l'inconnu et au flot continu d'informations, l'équipe a su naviguer, s'adapter et demeurer présente pour les familles. Comme tout le monde, nous avons été pris par surprise et avons mis tous nos efforts dans la recherche de solutions concrètes (et rapides !). J'ai été à même de constater, chaque jour, l'agilité de l'équipe, son dévouement et sa grande capacité d'adaptation. Le soutien aux familles était notre priorité et c'est ce que nous avons mis de l'avant. En abolissant les frais temporairement, en offrant le soutien par téléphone ou en visioconférence, en ajoutant des heures de disponibilité aux intervenantes, nous nous sommes assurés de répondre au plus grand nombre possible de demandes d'aide. Je tiens à souligner leur travail remarquable et leur dévouement. La fatigue, les inquiétudes et l'inconnu ont fait partie de notre quotidien, particulièrement au moment de la première vague, mais la volonté d'offrir un soutien à ceux qui le souhaitaient pesait beaucoup plus lourd dans la balance.

Malheureusement, nous avons été témoin de l'explosion des tensions et des conflits dans certaines familles. Devant l'incertitude de la situation de la COVID-19, les valeurs de chacun et les décisions à prendre rapidement, l'émotivité et les conflits ont pris le dessus. Plusieurs jeunes n'ont pas pu trouver refuge dans leurs lieux habituels, qu'ils soient l'école, la maison des jeunes, le domicile des amis ou des proches. La reprise des services pour les jeunes, en présentiel, a donc été un grand soulagement pour tous.

Bien que la pandémie ait mis en lumière certaines faiblesses et difficultés de notre société, elle a aussi révélé sa grande générosité, son désir d'aider son prochain et l'importance des liens avec nos proches. Dans l'échantillon que représente notre organisme, nous avons les mêmes constats : plusieurs bailleurs de fonds ont créé des programmes de soutien financier ponctuels pour aider les organismes dans le soutien aux familles, plusieurs organismes réfléchissaient ensemble afin de trouver des solutions aux problèmes qui se présentaient quotidiennement, des citoyens ont fait preuve d'une grande générosité en offrant des denrées, des biens et des certificats-cadeaux pour des besoins ponctuels. Bien que nous ayons été à distance une grande partie de l'année, les liens qui nous unissent aux familles étaient plus forts que jamais.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe pour son travail exceptionnel, les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur disponibilité et les familles pour leur confiance et leur ouverture.

Valerie Montreuil

Directrice du RFMRL

VISION

Le Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval (RFMRL) souhaite faciliter les transitions familiales des familles monoparentales, recomposées ou en séparation en devenant la référence en services de soutien.

MISSION

Soutenir les membres des familles monoparentales, recomposées ou en séparation dans leur transition familiale, par le biais de services individuels ou de groupe, tout en leur permettant de sortir de leur isolement. Le Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval souhaite limiter les impacts d'une séparation conjugale sur tous les membres de la famille et par la même occasion, soutenir leur réorganisation pour atteindre une qualité de vie adéquate.

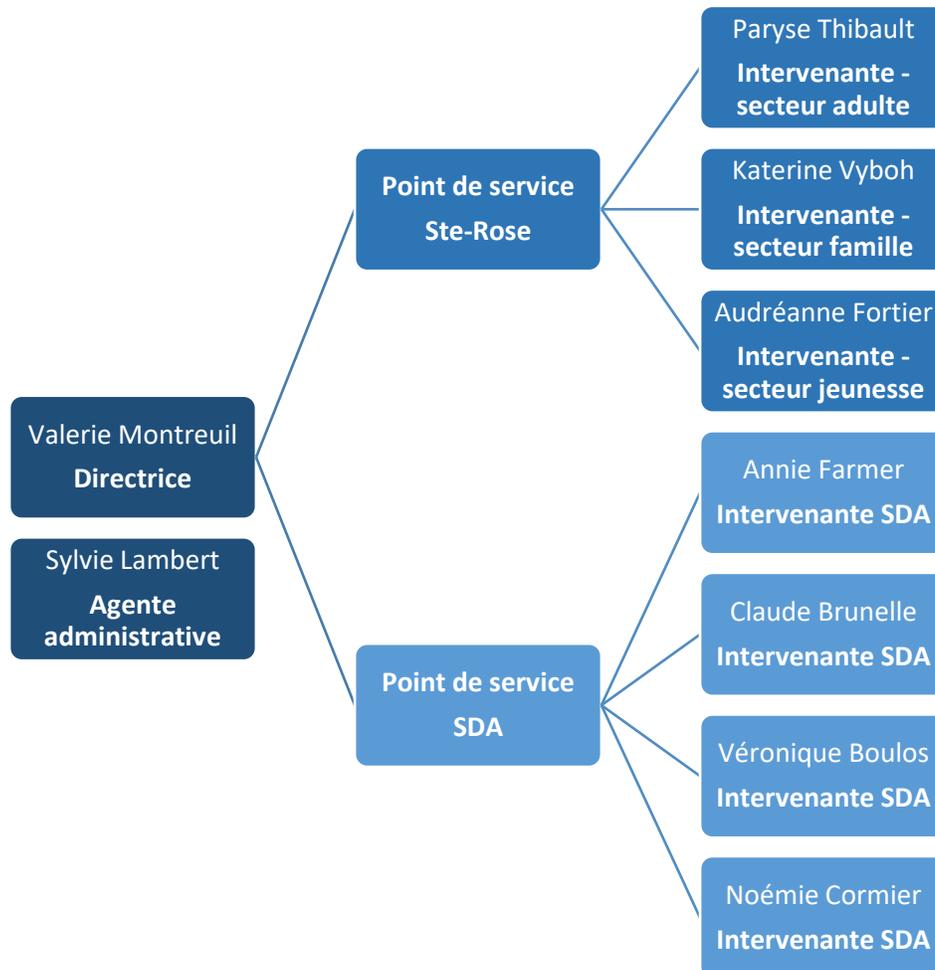
VALEURS

Respect • Famille • Sécurité
Empowerment • Honnêteté • Entraide • Ouverture

En 2020-2021, le RFMRL a soutenu **233 familles membres** avec les services et activités régulières et offert des services de supervision de droit d'accès à **68 familles**.



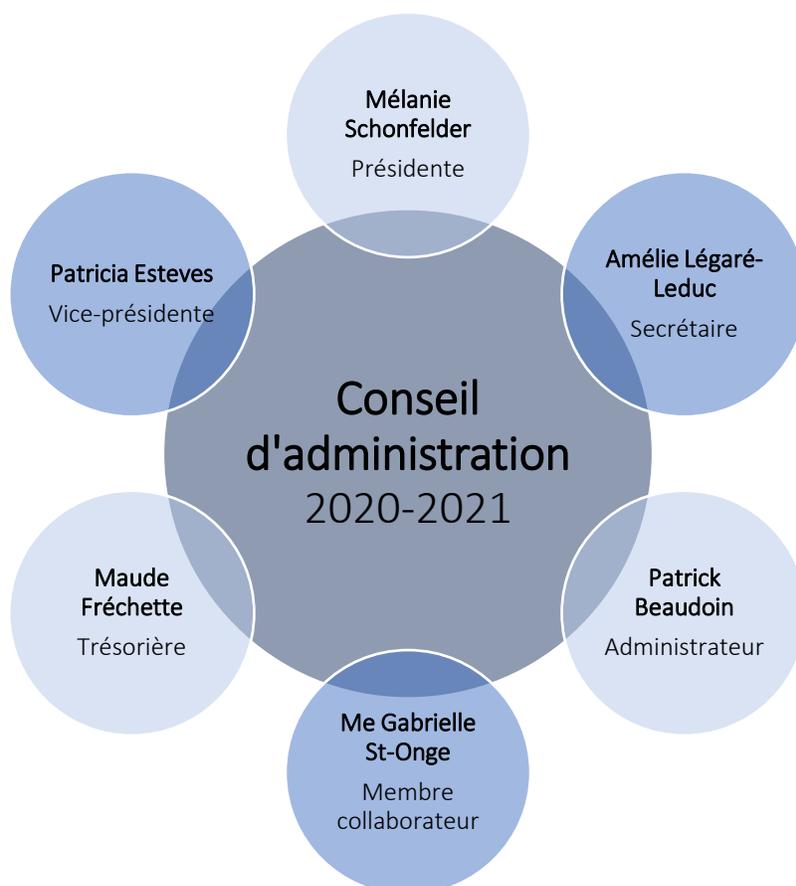
Au 31 mars 2021, l'équipe du RFMRL était composée de :



Aux membres permanents de l'équipe s'ajoutent une employée contractuelle, embauchée dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada* pour le camp de jour et une intervenante sur la liste d'appel pour les services de supervision des droits d'accès. Camille Dargis a occupé le poste d'animatrice pour le camp de jour - Estime de soi et Marie-Ève Mubayed a maintenu ses disponibilités pour des remplacements au sein de l'équipe de supervision des droits d'accès.

Plusieurs changements sont prévus au sein de l'équipe au cours de la prochaine année. En effet, puisqu'elles terminent leurs études, Katerine Vyboh, Audréanne Fortier, Noémie Cormier, Marie-Ève Mubayed et Véronique Boulos quitteront leur poste respectif au cours du printemps et de l'été 2021. Nous tenons à les remercier pour leur engagement et le travail accompli auprès des familles pendant leur présence au sein de l'équipe.

La gouvernance du RFMRL est assurée par le *conseil d'administration* composé de cinq membres qui sont ou ont été des parents bénéficiant des services et une membre issue de la communauté qui provient du Bureau d'aide juridique de Laval :



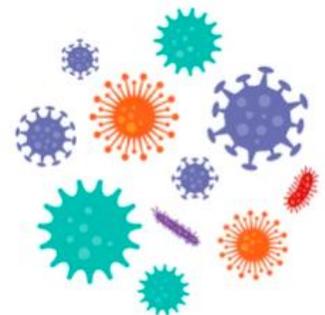
Au total, ce sont plus de 95 heures de bénévolat qui ont été consacrées par les membres du conseil d'administration à l'organisme. Leur implication se situe au niveau des rencontres régulières, de rencontres de travail ou de besoins spontanés.

Cette année, les membres du conseil d'administration ont été sollicités différemment en raison de la pandémie et des ajustements que nous devons faire. C'est de concert avec eux que l'équipe a réfléchi à la nouvelle offre de service et au maintien, dans le respect des mesures et de la situation, des activités et services. Les rencontres du conseil d'administration ont eu lieu en visioconférence, et ce, depuis mars 2020.

Il est difficile de passer sous silence la pandémie qui a frappé le Québec, et l'ensemble de la planète, dans la dernière année. L'équipe a su rapidement ajuster les différents services afin de maintenir le soutien offert aux familles.

Du côté du [point de service de Ste-Rose](#), le RFMRL a cessé, temporairement, les services du 14 au 22 mars 2020 inclusivement. Par la suite, le service d'aide individuelle, les ateliers en groupe, le service de soutien à la coparentalité et les conférences ont été offerts à distance. Malheureusement, les dernières rencontres des groupes pour enfants ont été annulées. Afin de s'ajuster à la réalité économique qu'engendrait le début de la crise, le conseil d'administration a pris la décision de retirer tous les frais pour les services. L'équipe s'est aussi mobilisée afin d'offrir un [soutien téléphonique ou par courriel](#) aux parents, membres ou non, qui souhaitaient obtenir une aide rapidement et de façon ponctuelle. Du 23 mars au 29 mai 2020, [329 demandes d'aide](#) de la part de parents vivant partout à travers le Québec ont été répondues, en plus des services habituels offerts aux familles membres. Cette période a grandement sollicité la disponibilité et l'adaptation des membres de l'équipe. Grâce à différents financements disponibles pendant le début de la pandémie, l'organisme a été en mesure d'[augmenter les heures de présence des intervenantes](#). À quelques reprises, la directrice s'est jointe à l'équipe pour répondre à des demandes d'aide ponctuelle. Dès juin, les services ont été maintenus majoritairement à distance, à l'exception de quelques exceptions, soit le camp de jour - Estime de soi et les ateliers pour les jeunes, qui ont repris respectivement en juin 2020 et à l'automne 2020. Outre ces services, l'organisme a participé aux [cliniques juridiques Porte 33 de Justice Pro Bono](#) et a créé [des groupes d'échanges sur Facebook](#) pour les parents et pour les adolescents. Ces deux ajouts à l'offre de service du RFMRL a permis de rejoindre [46 autres personnes](#). Malheureusement, les activités de rassemblement, comme la fête de Noël, ont cependant été annulées. L'équipe a tout de même tenu à souligner cette période de festivité en envoyant, par la poste, des livres à plusieurs enfants. Malgré le contexte de crise, l'organisme tenait à conserver la tradition d'offrir un livre en cadeau, lors de la fête de Noël, afin de valoriser les moments de lecture parent-enfant. Cette tradition perdue depuis déjà plusieurs années et elle a été possible, à nouveau, grâce à la générosité de la [Fondation pour l'alphabétisation](#).

Du côté du [point de service de la supervision des droits d'accès](#), les contacts ont été suspendus du 14 au 20 mars 2020. Du 21 mars au 14 mai 2020, l'équipe a offert [des contacts virtuels supervisés](#) ou des [appels téléphoniques supervisés](#) afin de maintenir le lien entre les parents et leurs enfants. Un total de [8 familles](#) a accepté cette solution alternative, pour un total de [60 contacts supervisés](#). Dès le 15 mai, les visites et les échanges de garde supervisés ont repris en présentiel dans le respect des mesures sanitaires recommandées par la santé publique. La reprise des contacts dans les locaux de l'organisme a nécessité plusieurs ajustements, dont une plus grande présence de la part des intervenantes pour assurer le nettoyage des jouets et des lieux après la présence d'une famille, l'achat de matériel facilement nettoyable et le déploiement d'un nouveau code de vie propre à la situation de la COVID-19.



Le secteur adulte du RFMRL regroupe le service d'aide individuelle pour les adultes et les ateliers Les étapes de la rupture, Vers la réussite et Entre hommes, on jase aussi.

Le [service d'aide individuelle](#) permet aux hommes et aux femmes d'obtenir un soutien personnalisé lors d'une rupture ou d'une transition familiale. Qu'ils aient ou non des enfants, l'intervenante leur accorde un endroit neutre et sécuritaire où s'exprimer sur leurs besoins et les difficultés vécues en lien avec leur réalité. Plusieurs thèmes sont abordés dans le cadre de ces rencontres, comme les étapes du deuil (de la relation), la gestion des émotions et l'acceptation des émotions, apprendre à vivre sans l'autre, le lâcher-prise, la communication efficace, l'estime personnelle et la dépendance affective.

Deux ateliers furent offerts, exclusivement aux femmes, dans la dernière année. Le groupe [Les étapes de la rupture](#) permet aux femmes qui vivent une séparation de comprendre les différentes étapes du deuil, de normaliser leurs émotions vécues en lien avec cette transition et d'échanger avec d'autres femmes sur leur nouvelle réalité. L'atelier [Vers la réussite](#) offre un soutien aux femmes qui souhaitent reprendre du pouvoir sur leur vie en abordant les thèmes, entre autres, de l'affirmation de soi, de l'estime de soi, de communication efficace et du lâcher-prise. Ces deux ateliers sont offerts uniquement aux femmes, afin de favoriser un espace d'échange homogène. Pour la prochaine année, l'organisme réfléchira aux différents ateliers offerts pour les adultes, afin d'actualiser l'offre de service à ce niveau.

Le service d'aide individuelle et les ateliers permettent aux hommes et aux femmes de développer des stratégies en lien avec une saine gestion des émotions, d'augmenter leur sentiment de reprise de pouvoir sur leur vie et de briser leur isolement en rencontrant d'autres personnes vivant une réalité semblable à la leur. Ces services se concentrent spécifiquement sur l'homme et la femme et non sur le rôle de parent.



Le secteur famille du RFMRL regroupe le service d'aide individuelle pour les parents et beaux-parents, les ateliers de groupe Parents un jour, parents toujours, Aliénation parentale, La coparentalité et Beaux-parents, de même que le service de soutien à la coparentalité et les cliniques juridiques Porte 33.

Le [service d'aide individuelle](#), offert aux parents et aux beaux-parents, leur permet d'obtenir un accompagnement personnalisé et adapté à leur situation. Ils peuvent aborder l'annonce de la séparation aux enfants, les impacts sur ces derniers, la différence entre le conflit de loyauté et l'aliénation parentale, la réorganisation familiale, l'importance de la coparentalité, le passage de la famille monoparentale à la recomposition familiale et tout autre sujet se rapportant à leur transition familiale.

Pendant la dernière année, seuls 3 des 4 ateliers ont été offerts aux familles membres de l'organisme. [Parents un jour](#), [parents toujours](#) permet aux parents de consolider leur rôle parental en situation de transition familiale et de faciliter leur réorganisation familiale. Il permet aussi aux beaux-parents d'être impliqués dans la transition familiale et de comprendre les impacts vécus sur tous les membres de la famille. L'atelier [Aliénation parentale](#) permet aux parents vivant une problématique d'aliénation parentale de démystifier cette problématique, en comprendre les enjeux et les répercussions sur les enfants et normaliser leur vécu. L'atelier [La coparentalité](#) permet de comprendre les fondements qui se cachent derrière une coparentalité positive et les impacts sur les enfants. Des outils leur sont aussi proposés en lien avec la communication efficace.

Le [service de soutien à la coparentalité](#) a comme objectif de soutenir les parents dans l'exercice de la coparentalité. Le RFMRL devient un lieu neutre où les parents ont la possibilité d'échanger sur différents sujets concernant leurs enfants, d'exprimer les non-dits et de prendre les décisions adéquates se rapportant au bien-être de ces derniers. L'accompagnement personnalisé, basé sur la charte de la coparentalité d'Harry Timmermans, est offert par une intervenante du RFMRL qui accompagne les parents séparés en s'adaptant à leur réalité et à leurs besoins et en plaçant les enfants au cœur du service. Ce dernier est offert sur mesure et peut être utilisé sous la forme de rencontres ponctuelles ou sur une base régulière et sous la supervision des échanges de courriels entre les parents.

Les cliniques juridiques Porte 33, offertes par Justice Pro Bono, permettent aux parents d'avoir accès rapidement et gratuitement à un avocat en droit de la famille et un intervenant afin d'adresser leurs questions et leurs inquiétudes. Les intervenantes ont participé, à nouveau, à ces cliniques juridiques grandement appréciées par les parents.

Outre la valorisation de leur rôle à titre de parent et/ou beau-parent, ce secteur d'intervention permet l'acquisition de différentes stratégies et outils pour faciliter la transition familiale et minimiser les impacts sur les enfants. De plus, une grande place est accordée à la diminution du conflit, à l'exercice d'une coparentalité positive et au retrait de l'implication des enfants dans le conflit parental. Bien que travaillant avec les parents, l'intervenante adopte une position de neutralité où son objectif demeure, en tout temps, l'intérêt et le bien-être des enfants.

Le secteur jeunesse du RFMRL regroupe le service d'aide individuelle pour les jeunes, les ateliers Samedi de m'en sortir et Gestion des émotions ainsi que le camp de jour - Estime de soi.

Grâce au [service d'aide individuelle](#), les enfants et les jeunes, âgés de 4 à 17 ans, profitent d'un espace neutre et sécuritaire où s'exprimer sur les changements qu'ils vivent, les difficultés rencontrées, le deuil de la famille telle qu'ils l'ont connue et leur relation avec chaque parent. L'intervenante les accompagne dans la transition afin de faciliter les changements vécus par la transition familiale, encourage l'expression des difficultés et favorise une saine gestion des émotions.

Les ateliers sont offerts pour les jeunes de 5 à 12 ans. Le groupe [Samedi de m'en sortir](#) a pour objectif de permettre aux jeunes d'avoir un endroit neutre où s'exprimer sur la séparation de leurs parents, de reprendre leur place d'enfant sans s'impliquer dans le conflit parental et de se désresponsabiliser de la séparation. Les thèmes de la colère et de la culpabilité sont aussi abordés. Le groupe [Gestion des émotions](#) a pour objectif d'aider les jeunes à acquérir des stratégies pour mieux gérer différentes émotions comme la colère et la tristesse et à développer des techniques de gestion du stress, de l'anxiété et de l'agressivité.

Le [camp de jour - Estime de soi](#), offert pour un huitième été, a pour but d'aider les jeunes de 5 à 12 ans à connaître les principes de l'estime de soi, ses composantes et son impact dans le quotidien. Le camp leur permet de se reconnaître des forces, des limites et de prendre conscience de la valeur qu'ils s'accordent. Ils sont aussi amenés à développer et consolider leur aptitude d'entraide et de communication. Pour un troisième été consécutif, d'anciens participants du camp de jour ont occupé le poste d'aide-moniteur. C'est une belle occasion pour eux de continuer le travail entrepris pendant le camp et de jouer un rôle de modèle auprès des plus jeunes. Pour l'équipe, c'est aussi une belle occasion de les revoir !

Les impacts des interventions du secteur jeunesse se matérialisent principalement sous la forme d'une désresponsabilisation des jeunes face au conflit de leurs parents (culpabilité, prise de position, conflit de loyauté) et une amélioration de la relation parent-enfant en contexte de transition familiale. De plus, on constate un impact positif en lien avec la normalisation de leur vécu lors des échanges pendant les ateliers ou lors du camp de jour – Estime de soi et finalement, une amélioration des termes employés à leur égard (estime de soi).



EN 2020-2021, LE RFMRL A SOUTENU 233 FAMILLES, SOIT 794 PERSONNES.

161 familles sont *monoparentales*

61 familles sont *recomposées*

8 personnes sont *en questionnement*

3 ex-couples n'ont *aucun enfant*

3 ex-couples n'ont *aucun enfant*

59 familles ont *1 enfant*

102 familles ont *2 enfants*

44 familles ont *3 enfants*

25 familles ont *4, 5 ou 6 enfants*

81 familles ont été référées par *un intervenant du CISSS*

42 familles ont été référées par *un professionnel ou un avocat*

41 familles ont connu l'organisme par *le site web ou la page Facebook*

41 familles ont connu l'organisme par *le bouche-à-oreille*

24 familles ont été référées par *un organisme local*

4 familles ont été référées par *le milieu scolaire* de leur(s) enfant(s)

92 familles ont une *garde partagée*

68 mères ont la *garde complète* des enfants

18 pères ont la *garde complète* des enfants

11 familles ont des enfants issus de leur *recomposition familiale*

2 enfants vivent avec une *famille d'accueil*

37 familles ont une *garde non déterminée* au moment des services

20 familles ont un revenu annuel de *moins de 20 000 \$*

57 familles ont un revenu annuel *entre 20 000 \$ et 40 000 \$*

61 familles ont un revenu annuel *entre 40 000 \$ et 60 000 \$*

55 familles ont un revenu annuel de *plus de 60 000 \$*

40 familles ont préféré ne pas répondre à cette question

* Une distinction est faite entre les familles utilisatrices des services de supervision des droits d'accès et les familles membres du RFMRL. Les familles utilisatrices des services de SDA ne font pas partie des 233 familles membres du RFMRL. Cependant, rien n'empêche une famille utilisatrice des services de SDA de devenir membre du RFMRL afin de participer aux activités régulières de l'organisme.

Nombre de contacts, demandes d'aide ou de service et/ou questions par téléphone, courriel, Facebook et site web.

Pour les deux points de service (Ste-Rose et SDA)



Le *service d'aide individuelle* a rejoint **136 personnes ou couples** (parents séparés, en voie de se séparer, beaux-parents ou nouveaux couples) et **55 jeunes** âgés entre 5 et 16 ans dans le cadre des **663 rencontres** effectuées en 2020-2021.

Le *service de soutien à la coparentalité* a soutenu, dans leur collaboration parentale, **58 parents séparés** grâce aux **60 rencontres** et à la supervision de **6 587 échanges de courriels** (communications quotidiennes entre les parents). Avec une augmentation de plus de 30% d'échanges de courriels, comparativement à l'année dernière, la pertinence de service ne cesse de se confirmer depuis 2016.

Les *ateliers de groupe* offerts cette année, soit *Les étapes de la rupture*, *Vers la réussite*, *Aliénation parentale*, *Parents un jour, parents toujours*, *La Coparentalité*, *Samedi de m'en sortir* et *Gestion des émotions*, ont permis de rejoindre **35 parents séparés** et **19 jeunes** âgés entre 5 et 12 ans.

Du côté du *camp de jour - Estime de soi*, ce sont **66 places** (sur 72 places disponibles) qui ont été comblées. Ces inscriptions représentent **23 jeunes** de 5 à 12 ans provenant de **18 familles**. Les jeunes ont participé à une ou plusieurs semaines dans l'été.

Pour une deuxième année, en collaboration avec l'équipe de Justice Pro Bono, le RFMRL a participé aux *cliniques juridiques Porte 33*. Grâce à ces cliniques, ce sont plus de **30 parents** qui ont bénéficié de rencontres avec un avocat en droit de la famille et une intervenante du RFMRL afin d'obtenir des réponses à leurs questions et préoccupations en lien avec le droit de la famille, le processus judiciaire et les ressources disponibles pour soutenir leur famille. La collaboration avec *Justice Pro Bono* est toujours très appréciée par les membres du RFMRL et par l'équipe !

Les trois *conférences* présentées par des membres de l'équipe du RFMRL ont rejoint **55 participants**. Les thèmes des conférences étaient le lâcher-prise, le conflit de loyauté et l'aliénation parentale. Finalement, **12 personnes** étaient présentes lors de l'*assemblée générale annuelle* (en format virtuel) le 17 septembre 2020.

Le volet supervision des droits d'accès du RFMRL permet d'offrir des contacts où la sécurité et le bien-être de l'enfant sont la priorité. Les services se déploient selon le Guide relatif aux normes et à l'organisation des services pour les ressources de supervision des droits d'accès (SDA) du Gouvernement du Québec (2018) en assurant une neutralité et une objectivité aux parents qui en bénéficient et un lieu sécuritaire pour les enfants.

Les membres de l'équipe du service de SDA accordent une grande importance au bien-être des enfants et construisent une relation de confiance, avec eux, dès leur première visite à l'organisme. Afin d'assurer une stabilité et de permettre un environnement où le lien de confiance est présent, chaque intervenante est responsable de la supervision de certaines familles.

Le premier volet des services de SDA est les **visites supervisées**. Elles permettent aux parents et à leur(s) enfant(s) de maintenir ou de rétablir le lien parent-enfant dans un lieu neutre et sécuritaire. Ce service est principalement offert lorsque les contacts ne peuvent s'établir dans le milieu naturel de l'enfant. Les intervenantes, qui offrent une supervision constante, peuvent soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle, dans l'acquisition de nouvelles compétences et dans la reconnaissance des besoins de leur(s) enfant(s). Ces visites permettent aussi le maintien du lien lorsque le retour de l'enfant, chez le parent, est impossible ou auprès d'autres membres de la famille comme les grands-parents, les demi-frères et demi-sœurs ou les conjoint(e)s du parent visiteur. L'organisme devient un lieu sécurisant pour les enfants où ils peuvent développer ou enrichir le lien avec leur parent, créer de nouveaux souvenirs et vivre des moments positifs.

Le deuxième volet des services de SDA est les **échanges de garde supervisés**. Avec ce service, le RFMRL devient un terrain neutre pour faciliter l'échange de garde des enfants en évitant tout contact entre les deux parents. Cette alternative permet d'éviter aux enfants d'être témoin des tensions ou des conflits qui persistent entre les parents et assurent une sécurité auprès des parents inquiets de croiser l'autre parent. Les échanges se font aussi sous la supervision d'une intervenante.



En 2020-2021, le RFMRL a supervisé les visites et les échanges de garde de **68 familles**, ce qui représente **95 enfants** âgés entre 4 mois et 15 ans. Le nombre d'enfants par famille varie entre 1 et 4 enfants.

 25 mères
 1 grand-mère
 43 pères
 1 grand-père 

Deux types de services sont offerts : les *visites supervisées* et les *échanges de garde supervisés*. En 2020-2021, **59 familles** (pères, mères, les deux en même temps ou les grands-parents) ont participé à des **visites supervisées** au sein du RFMRL et **11 familles** ont bénéficié des **échanges de garde supervisés**. Les familles ont accès à un maximum de 4 heures de visites supervisées par mois (1 heure par semaine ou 2 heures aux 2 semaines) et à des échanges de garde selon leurs besoins et leur réalité familiale.

Les ordonnances de visites supervisées ou d'échanges de garde supervisés proviennent pratiquement que du Tribunal de la jeunesse ou de la Cour supérieure. Ce sont **32 familles** qui ont été référées par le Tribunal de la jeunesse, **31 familles** qui ont été référées par la Cour supérieure et **5 familles** qui ont fait une demande de service sur une base volontaire et sans ordonnance.

La garde des enfants des familles utilisatrices des services de supervision des droits d'accès est en grande majorité confiée à la mère. Ce sont **40 familles** utilisatrices qui ont la garde confiée à la mère, **16 familles** qui ont la garde confiée au père et **12 familles** que la garde est confiée à une famille d'accueil.

Au cours de l'année, **910 heures de visites supervisées** et **168 échanges de garde** étaient prévus. Le bilan de l'année permet de constater que ce sont, plutôt, **683 heures de visites supervisées** et **106 échanges de garde** qui ont réellement eu lieu. L'écart s'explique en grande partie par des annulations, des changements de dernière minute dans l'ordonnance, un refus de se présenter en visite supervisée par le parent visiteur ou des absences motivées par l'état de santé des enfants ou des parents. De plus, nous avons procédé à l'annulation de tous les contacts supervisés (visites et échanges de garde) lors des deux semaines de vacances de l'organisme, ainsi que pendant la première vague de la pandémie. Pour pallier à l'annulation des visites supervisées à cause de la situation de la COVID-19, nous avons offert des contacts supervisés par visioconférence ou appels téléphoniques.

Il est à noter que **23 familles** utilisent des services de supervision de droits d'accès depuis plus de douze mois consécutifs. De ce nombre, **6 familles** reçoivent des services depuis plus de 5 ans, **5 familles** depuis entre 2 à 5 ans et **12 familles** depuis entre 12 et 24 mois. Au total, **27 familles** des 68 familles comptabilisées en 2020-2021 continueront d'utiliser les services de SDA après le 1^{er} avril 2021.

Le RFMRL adhère et participe à différentes concertations locales, régionales et provinciales afin de permettre le rayonnement de l'organisme et la collaboration avec différents partenaires, ayant comme objectif commun : le bien-être des familles. Ces activités de concertation sont aussi des lieux d'échanges propices à l'enrichissement du rôle d'intervenant, des lieux de formations et de partages d'informations en lien avec les réalités des familles au Québec et plus particulièrement, celle des familles monoparentales et recomposées.

Concertations locales

- Regroupement de partenaires M'îles Lieux en Forme
- Table de concertation petite-enfance
- Table de concertation jeunesse

Concertations régionales

- Mon ado au secondaire
- Corporation de développement communautaire de Laval
- Table de concertation des organismes communautaires familles de Laval

Concertations provinciales

- Fédération québécoise des organismes communautaires familles
- Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès

Dans la dernière année, l'équipe a présenté la mission et les services à quelques équipes et professionnels, ce qui a permis de rejoindre plus d'une quarantaine d'intervenants et professionnels à travers la région. Cependant, en raison de la crise sanitaire, le RFMRL a pris la décision de mettre de côté les présentations, afin de miser sur l'aide directe aux familles. L'équipe reprendra, dès l'automne 2021, les présentations afin de faire connaître la mission du RFMRL et les services offerts.

Depuis plusieurs années, le RFMRL a la chance de compter sur le précieux soutien du Ministère de la Famille, de Service Canada, de la Ville de Laval dans la réalisation de sa mission. À ces partenaires, s'ajoutent le Carrefour Aliénation Parentale – Québec, le CISSS de Laval et Centraide du Grand Montréal, Justice Pro Bono, le Bureau d'aide juridique de Laval, la Fondation pour l'alphabétisation, Me Sylvie Malenfant et les élus de la région. C'est la preuve qu'ensemble, nous allons plus loin !



Les sources de financement principales, pour l'année 2020-2021, au *point de service de Ste-Rose*, sont le financement en appui à la mission globale du Programme de soutien à l'action communautaire auprès des familles du ministère de la Famille, le Programme de soutien financier aux activités favorisant l'exercice de la coparentalité du ministère de la Famille l'aide financière d'Emplois d'été Canada du gouvernement fédéral, l'aide financière d'Avenir d'enfants, les financements ponctuels en lien avec la COVID-19, les revenus générés par les services et les activités, les dons et les autres revenus.

Comme chaque année, le principal poste de dépense est les salaires et charges sociales versés aux membres de l'équipe. À cela s'ajoutent les frais d'opérations, ce qui représente un total de 84 % des dépenses de l'organisme. Les autres postes de dépenses, d'une moins grande ampleur, sont les frais liés aux services et aux activités (ateliers de groupe, camp de jour et activités de rassemblement) et les frais divers. Cette année, il est possible de constater deux changements significatifs au niveau des dépenses : salaires et frais divers. Premièrement, le montant pour les salaires et les charges sociales est inférieur au montant prévu. Cela s'explique principalement par l'absence prolongée, et imprévue, de certains membres de l'équipe pendant l'année. Deuxièmement, l'aménagement de nouveaux bureaux a engendré une grande dépense au niveau du poste de dépenses frais divers.

Au printemps 2020, l'organisme a eu la chance d'obtenir un financement dans le cadre du Programme de soutien financier aux activités favorisant l'exercice de la coparentalité. Ce financement additionnel a permis au RFMRL d'augmenter la fréquence et l'intensité du suivi offert aux familles dans le cadre du service de soutien à la coparentalité, d'augmenter le nombre d'heures d'intervention accordée à ce service et donc d'augmenter le nombre de familles utilisant ce service, de développer des outils pour faciliter la collaboration entre les parents et d'actualiser les connaissances et le contenu de l'équipe sur le sujet. Considérant la forte demande et les résultats obtenus par ce service, il ne fait aucun doute que cette version améliorée du service de soutien à la coparentalité demeurera un service clé offert au RFMRL.

L'entente avec le CISSS de Laval, pour *les services de supervision des droits d'accès*, permet d'assumer les frais liés aux ressources humaines, le loyer, les frais d'opérations, etc. La situation de la COVID-19 a aussi eu un impact sur les revenus et les dépenses, puisqu'au tout début du confinement, en mars 2020, l'ensemble des services ont été suspendus. Comme pour le point de service de Ste-Rose, les salaires et charges sociales représentent un haut pourcentage des dépenses, soit 77 %. La pandémie a aussi amené, de ce côté, certains besoins dont l'augmentation d'heures de certaines intervenantes pour l'organisation des visites et le nettoyage, de même que l'achat de matériel plus adapté à la nouvelle réalité (jouets en plastique qui se lavent facilement, ajout de matériel de nettoyage, désinfectants, etc.).

REVENUS - STE-ROSE	
Source de financement	Montant
Ministère de la Famille – soutien à la mission	124 892 \$
Ministère de la Famille – Programme de soutien financier pour la coparentalité	39 707 \$
Revenus liés à la situation de la COVID-19	25 039 \$
Auto-financement	23 900 \$
Service Canada – Programme Emplois d’été Canada	14 737 \$
Avenir d’enfants	5 000 \$
Dons et autres revenus	4 460 \$
TOTAL	237 735 \$

DÉPENSES - STE-ROSE	
Poste de dépense	Montant
Salaires et charges sociales	139 090 \$
Frais d’opérations	14 165 \$
Frais liés aux services et aux activités	2 683 \$
Autres dépenses et frais divers	26 154 \$
TOTAL	182 092 \$

REVENUS - SDA	
Source de financement	Montant
CISSS de Laval – financement de base	94 000 \$
Revenus d’opérations	7 485 \$
CISSS de Laval – financement spécial COVID-19	1 845 \$
TOTAL	103 330 \$

DÉPENSES - SDA	
Poste de dépense	Montant
Salaires et charges sociales	80 390 \$
Loyer	14 926 \$
Frais d’opérations et liés aux services	6 636 \$
Autres dépenses et frais divers	1 997 \$
TOTAL	103 949 \$

Ouf ! Quelle année ! Malgré tout, nous sommes fières du travail accompli ! Les efforts investis afin d'adapter nos services à la nouvelle réalité nous ont permis de continuer à soutenir les familles en transition vivant d'immenses bouleversements. Nous tenons à souligner que ces familles ont été une grande source de motivation pour toute l'équipe. Notre souhait le plus cher était de continuer à offrir des services de qualité, afin de permettre à nos familles de traverser le mieux possible les aléas de cette pandémie.

Merci à nos bailleurs de fonds et donateurs qui nous soutiennent de façon indéniable chaque année. Nous tenons à remercier la Ville de Laval qui a consenti à nous accorder la possibilité d'améliorer nos installations. Suite à la construction de locaux individuels, nos membres ont dorénavant accès à des espaces plus adéquats et confortables afin de bénéficier du service d'aide individuelle avec les membres de notre équipe.

Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à tous les membres du conseil d'administration, lesquels ont été présents, contre vents et marées. Malgré les difficultés rencontrées au cours de cette année marquée par la pandémie, les membres du C.A. ont su mettre la main à la pâte et appuyer la direction, afin d'assurer une continuité efficace de tous nos services.

Nous tenons également à remercier madame Claudia Dionne et ses collègues pour leur générosité considérable à l'égard de nos membres. Par leurs dons et leur travail très apprécié, ils ont su apporter joie et réconfort à trois familles durant la période de Noël en leur offrant chacun un certificat-cadeau de plus de 120 \$ pour des achats de nourriture et biens pour les enfants.

Pour conclure, nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les familles pour votre confiance ! Nous tenons aussi à remercier nos collaborateurs et nos partenaires pour votre précieux soutien. Grâce à vous, nous pouvons réaliser pleinement notre mission de faire une différence, une famille à la fois.

M E R C I !

• L'équipe du RFMRL •
Paryse, Sylvie, Annie, Katerine,
Noémie, Claude, Andréanne, Camille,
Marie-Ève, Véronique et Valerie



Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval

Rapport d'activités 2020-2021